

FNB Solana Evolve

31 décembre 2025

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 161, King Street, Suite 1210, Toronto (Ontario) M5J 2S1, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

FNB Solana Evolve

31 décembre 2025

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du FNB Solana Evolve (le « Fonds ») est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux mouvements quotidiens du cours du solana en dollars américains tout en réduisant au minimum l'erreur de réplique en utilisant les avantages des processus de création et de rachat offerts par la structure de fonds négociés en bourse.

Jalonnement de solanas

Le réseau Solana utilise désormais un mécanisme de consensus par preuve d'enjeu pour parvenir à un consensus réparti. Le mécanisme de preuve d'enjeu repose sur des nœuds de validation pour le jalonnement, un processus de vérification des opérations incluses dans chaque nouveau bloc. Les valideurs sont encouragés sur le réseau de preuve d'enjeu en obtenant des primes en échange de la vérification des opérations, tout comme les propriétaires de solanas qui ont délégué des solanas aux valideurs.

Le jalonnement de solanas exige que les valideurs utilisent un logiciel et du matériel de validation. Les primes sont payées en solanas et varient principalement en fonction de la quantité totale de solanas jalonnés au réseau Solana. Les valideurs qui participent au protocole de preuve d'enjeu du réseau Solana (et les propriétaires de solanas qui ont délégué des solanas aux valideurs) risquent de perdre leurs solanas jalonnés s'ils ne respectent pas les règles du réseau Solana (un processus appelé « réduction »).

Le gestionnaire a l'intention de procéder au jalonnement des solanas détenus dans le portefeuille du Fonds (« arrangements de jalonnement ») afin d'obtenir des primes pour le Fonds, lesquelles, après déduction des frais applicables, s'ajouteront à la valeur liquidative du Fonds au profit des porteurs de parts. Le gestionnaire a l'intention de jalonner initialement jusqu'à 50 % des solanas détenus dans le portefeuille du Fonds. Les arrangements de jalonnement du Fonds devraient être facilités initialement par Coinbase Custody Trust Company, LLC (le « sous-dépositaire »).

Les arrangements de jalonnement se dérouleront généralement comme suit :

- le gestionnaire ordonnera au sous-dépositaire de jalonner une certaine quantité de solanas au valideur (ou au sous-dépositaire, selon le cas) directement à partir du portefeuille à froid administré par le sous-dépositaire pour le compte du Fonds;
- des primes, qui seront payées en solanas sous réserve d'une période de blocage ou de verrouillage, peuvent être obtenues dans le cadre du jalonnement des solanas;
- le sous-dépositaire aura droit à une rémunération en ce qui a trait aux primes et versera une partie de cette rémunération à toute partie agissant en tant que valideur;
- les primes seront remises à un portefeuille de garde du Fonds détenu par le sous-dépositaire, dont une partie sera payée au gestionnaire à titre de frais de service de jalonnement et le reste investi dans le Fonds.

Bien qu'aucun montant minimal de solanas du Fonds ne puisse actuellement être jalonné, le Fonds a l'intention de faire en sorte que le sous-dépositaire jalonne une partie de ses solanas périodiquement et le gestionnaire a l'intention d'adopter une approche mesurée à l'égard des arrangements de jalonnement, en tenant compte des besoins de liquidité du Fonds, du caractère nouveau de la stratégie de placement ainsi que des exigences et approbations réglementaires applicables. Le gestionnaire a l'intention de jalonner initialement jusqu'à 50 % des solanas détenus dans le portefeuille du Fonds.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Étant donné que les activités liées aux parts de FNB non couvertes et aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds ont commencé le 16 avril 2025, aucune donnée sur le rendement ne peut être présentée. Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds s'établissait à 9,4 millions de dollars.

FNB Solana Evolve

31 décembre 2025

Pour la période terminée le 31 décembre 2025, le Fonds a enregistré une augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation de (3 067 530 \$). Ce Fonds n'était pas en activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le Fonds a distribué 1 948 098 \$ aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») a pris la décision d'effectuer des distributions supérieures aux bénéfices, en raison des facteurs suivants :

La déclaration de fiducie des Fonds exige que des montants suffisants soient payés ou payables chaque année de sorte que les Fonds ne soient pas assujettis à un impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la Partie I de la Loi de l'impôt.

Les montants inclus dans le calcul du revenu net et des plus-values nettes réalisées du Fonds pour une année d'imposition peuvent englober des montants qui n'ont pas encore été reçus par le Fonds.

Le gestionnaire estime que des distributions régulières et stables sont essentielles pour répondre aux attentes des porteurs de parts et conserver la confiance des investisseurs. Par conséquent, les taux de distribution ne sont rajustés qu'en fonction de changements importants.

Le gestionnaire est d'avis qu'un cycle économique complet est nécessaire pour effectuer une évaluation exhaustive des résultats.

Le gestionnaire a entièrement confiance en l'objectif de placement du Fonds et les perspectives de croissance de celui-ci.

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

L'année 2025 a marqué une percée pour le solana, le réseau poursuivant sa transition au-delà de sa phase antérieure axée sur les memecoins vers une adoption institutionnelle plus large.

Le solana a fortement progressé en début d'année, atteignant un sommet de 294 \$ en janvier dans un contexte d'intensification de l'activité du réseau, portée par l'intérêt croissant des institutions, l'investiture du président des États-Unis et un regain de spéculation autour des memecoins. Cet élan a toutefois été de courte durée. SOL a reculé de 58 % par rapport à son sommet alors que les cryptomonnaies dans leur ensemble perdaient du terrain, mettant en évidence la volatilité qui est la principale caractéristique de cette catégorie d'actif¹.

L'engagement institutionnel s'est néanmoins accéléré au cours de l'année. Des FNB sur le solana ont été lancés au Canada pendant l'été, puis des FNB au comptant sur le solana ont été approuvés aux États-Unis en novembre. Les affectations de trésorerie des sociétés ont davantage légitimé le rôle du solana au sein des marchés des capitaux traditionnels. Cependant, malgré ces jalons, la baisse du cours du jeton natif du solana s'est poursuivie. Les sociétés ouvertes ont cherché activement à accumuler des solanas avant le lancement des FNB, certaines allant jusqu'à émettre des obligations pour financer des achats de grande ampleur. La baisse des cours a laissé de nombreux portefeuilles déficitaires à la fin de l'exercice, soulevant des questions sur la pertinence à long terme de cette stratégie, alors que les positions dépassaient 20 millions de SOL¹.

Au-delà de l'évolution de son cours, Solana a renforcé sa position sur le plan de l'infrastructure. Le réseau s'est imposé comme une plateforme de premier plan pour les actifs réels mis en jetons, la croissance des RWA y ayant dépassé celle d'Ethereum sur l'ensemble de l'année. L'adoption des cryptomonnaies stables a été un moteur, l'offre de cryptomonnaies stables sur Solana ayant fortement augmenté pour atteindre près de 17 milliards de dollars à la fin de l'année¹.

De nouvelles utilisations des cryptomonnaies ont pris de l'ampleur alors que l'activité liée au memecoin s'atténuait. Les marchés de prédiction ont gagné en importance à la faveur d'une activité électorale très médiatisée, et les principales plateformes se sont de plus en plus appuyées sur l'écosystème de Solana, ce qui a renforcé sa pertinence au-delà des seules opérations spéculatives.

1) <https://coinmarketcap.com/academy/article/solana-2025-sol-institutions-meme-coins-recap>

Événements récents

En 2026, les marchés financiers exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus marqué par les conflits géopolitiques, en particulier la guerre en cours au Moyen-Orient. L'escalade du conflit a entraîné des mouvements brusques sur les marchés mondiaux, dont de fortes hausses des prix du pétrole et du gaz, une demande accrue pour les actifs refuges, et une volatilité des actions, des obligations et des devises. Bien que l'activité économique de plusieurs régions demeure résiliente, la hausse des prix de l'énergie et l'incertitude géopolitique accrue ajoutent de nouveaux risques à la trajectoire de l'inflation et aux attentes en matière de politiques. Les gouvernements réévaluent les dépenses militaires et les ententes commerciales, alors que l'atteinte de l'équilibre entre la gestion des pressions inflationnistes et le soutien à la croissance par les banques centrales devient plus complexe. La volatilité du marché a augmenté dans l'ensemble des catégories d'actifs, en particulier dans les secteurs sensibles aux coûts de l'énergie, au risque géopolitique et aux chaînes d'approvisionnement mondiales. La durée et l'incidence du conflit sur l'économie en général demeurent incertaines, et les répercussions financières éventuelles sur les placements évoluent avec la situation.

Opérations entre parties liées

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds et est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Le Fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de ses services. Les frais de gestion versés au gestionnaire sont considérés comme des opérations entre parties liées, car le gestionnaire est considéré comme une partie liée du Fonds. Les frais de gestion sont présentés à l'état du résultat global des états financiers annuels du Fonds et font l'objet d'une analyse plus détaillée ci-dessous.

Le Fonds est autorisé à acheter, vendre et détenir des titres de certains émetteurs qui sont directement ou indirectement liés au gestionnaire. En ce qui concerne les placements dans des émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a reçue du Comité d'examen des investissements (« CEI »). Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au CEI.

Activités de jalonnement de solanas

Le Fonds a l'intention de jalonner une partie de ses solanas dans les installations du sous-dépositaire. Le sous-dépositaire utilisera le matériel, les logiciels et les autres services nécessaires pour jalonner les solanas du Fonds sur le réseau Solana. En raison de toute activité de jalonnement à laquelle le Fonds pourrait participer en déléguant les solanas au sous-dépositaire, le Fonds s'attend à recevoir des primes de jalonnement de solanas. En facilitant les arrangements de jalonnement du Fonds, le sous-dépositaire, qui a de l'expérience en tant que valideur, fera en sorte que les solanas détenus dans le portefeuille du Fonds soient jalonnés. Le sous-dépositaire n'exerce aucun pouvoir discrétionnaire quant à la quantité de solanas du Fonds qui doit être jalonnée ou au moment des arrangements de jalonnement (sauf s'il s'agit d'une mesure accessoire à l'établissement ou à la désactivation de nœuds de validation). Le sous-dépositaire conservera en tout temps la possession et le contrôle exclusifs des clés privées associées au portefeuille de stockage à froid dans lequel le solana jalonné par le Fonds peut être débloqué et dans lequel les primes de jalonnement seront déposées. Pour lever toute ambiguïté, lors du jalonnement, le sous-dépositaire exercera son pouvoir discrétionnaire afin de diriger les droits de vote des solanas jalonnés du Fonds vers les nœuds de validation exploités par le sous-dépositaire qui sera en possession des clés de validation. Le solana jalonné ne peut être débloqué que vers le portefeuille de stockage à froid maintenu par le sous-dépositaire, et toutes les primes de jalonnement seront également déposées sur ce portefeuille de stockage à froid. Les frais de service de jalonnement à payer seront inclus dans le ratio des frais de gestion du Fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un taux de 1,00 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. De la création du Fonds jusqu'au 31 décembre 2025, le gestionnaire a renoncé aux frais de gestion des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds. Ces frais de gestion sont destinés à rémunérer le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Frais de service de jalonnement

En plus des frais de gestion, le gestionnaire a le droit de recevoir des frais correspondant à une partie des primes de jalonnement générées pour le Fonds par les arrangements de jalonnement (déduction faite des frais du ou des valideurs) de sorte qu'au moins 65 % des primes reviennent au Fonds et jusqu'à 35 % au gestionnaire (les « frais de service de jalonnement »). Les frais de service de jalonnement seront calculés quotidiennement et payés mensuellement, à terme échu, majorés des taxes applicables, et visent à rémunérer le gestionnaire en contrepartie du travail supplémentaire requis pour administrer des arrangements de jalonnement du Fonds. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a engagé des frais de service de jalonnement de 67 901 \$. Les frais de service de jalonnement facturés par le gestionnaire ne seront déduits que des primes générées par des arrangements de jalonnement qui produiront un revenu pour le Fonds.

FNB Solana Evolve

31 décembre 2025

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, tous les frais d'exploitation du Fonds (« frais d'exploitation ») qui sont engagés relativement à l'exploitation et à l'administration du Fonds sont payés par le Fonds. Ces frais comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence (le cas échéant) et les frais de CDS; les frais bancaires et les intérêts se rapportant à tout emprunt (le cas échéant); les frais de maintenance du site Web; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du consultant en solanas (le cas échéant), de CF Benchmarks (en ce qui concerne la licence d'indice ou les frais de consultation, le cas échéant), du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les coûts supplémentaires que le Fonds doit aussi payer comprennent les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds peut être assujéti, notamment les impôts sur le revenu, les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) ou les retenues à la source (y compris les frais de préparation des déclarations de revenus relatives à ces impôts); les dépenses engagées à la dissolution du Fonds; les dépenses spéciales que le Fonds peut engager et les sommes payées au titre de la dette (le cas échéant); les frais d'assurance et les coûts afférents à toutes les poursuites ou procédures judiciaires intentées ayant trait au Fonds ou aux actifs du Fonds ou pour protéger les porteurs de parts, le fiduciaire, le gestionnaire, ainsi que les administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de l'un d'entre eux; les frais d'indemnisation du fiduciaire, des porteurs de parts, du gestionnaire et de leurs administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires respectifs dans la mesure permise aux termes de la déclaration de fiducie; et les frais liés à la préparation, à l'impression et à l'envoi par la poste des documents d'information destinés aux porteurs de parts dans le cadre des assemblées des porteurs de parts. Le Fonds est également responsable de l'ensemble des frais et des charges liés aux arrangements de jalonnement, des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille ainsi que des frais extraordinaires du Fonds qui peuvent être engagés à l'occasion, y compris les courtages et les frais de négociation et autres frais associés à l'exécution d'opérations dans le cadre du placement du Fonds dans le solana.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

Actif net par part du Fonds¹

	31 décembre 2025 (\$)
Pour la période terminée le :	
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – actif net par part⁴	
Actif net par part au début de la période ²	6,93
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,18
Total des charges	(0,25)
Gains (pertes) réalisés	1,22
Gains (pertes) latents	(3,62)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(2,47)
Actif net par part à la fin de la période	6,74
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – actif net par part	
Actif net par part au début de la période ²	9,64
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,25
Total des charges	(0,38)
Gains (pertes) réalisés	1,69
Gains (pertes) latents	(7,46)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(5,90)
Actif net par part à la fin de la période	9,37

FNB Solana Evolve

31 décembre 2025

- 1 Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre 2025. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 16 avril 2025.
- 2 Ce montant représente le prix de lancement initial.
- 3 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 4 Les montants par part sont exprimés en dollars américains.

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	31 décembre 2025
Pour la période terminée le :	
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	8 596 922
Nombre de parts en circulation ⁵	1 275 000
Ratio des frais de gestion ^{6, 10}	3,93 %
Ratio des frais de gestion, excluant les frais de service de jalonnement (note 4) ^{7, 10}	3,00 %
Ratio des frais d'opérations ⁸	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille ⁹	246,21 %
Valeur liquidative par part (\$)	6,74
Cours de clôture (\$)	6,68
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	815 376
Nombre de parts en circulation ⁵	87 000
Ratio des frais de gestion ^{6, 10}	4,17 %
Ratio des frais de gestion, excluant les frais de service de jalonnement (note 4) ^{7, 10}	3,25 %
Ratio des frais d'opérations ⁸	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille ⁹	246,21 %
Valeur liquidative par part (\$)	9,37
Cours de clôture (\$)	9,28

- 5 Ces renseignements sont présentés au 31 décembre 2025.
- 6 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 7 Le ratio des frais de gestion, excluant des frais de service de jalonnement est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 8 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 9 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- 10 De la création du Fonds jusqu'au 31 décembre 2025, le gestionnaire a renoncé aux frais de gestion des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds.

Rendement passé

Comme les parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et les parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds sont offertes depuis moins d'un an, leur date de création étant le 16 avril 2025, la présentation de données sur le rendement de la période n'est pas autorisée.

FNB Solana Evolve

31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Solana	100,0
Total	100,0

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actifs numériques	
Solana	100,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres actifs, moins les passifs	(1,7)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



FNB Solana Evolve